

KWATA

Etude - Conservation

Faune de GUYANE

Conservatoire du
littoral

RAPPORT de GESTION

Habitation Vidal-Tigamy

Numéro de site 973 - 946

Rapport 2023 - 2025

Résumé

Le site de l'Habitation Vidal, sur les communes de Rémire-Montjoly et dorénavant de Matoury, est un site du Conservatoire du littoral acquis en 2015. Il est classé au titre des monuments historiques (1999) et des paysages (2016). Il est géré depuis août 2020 par l'association Kwata. Le site a une histoire ancienne, riche, et révèle aussi une riche diversité des milieux naturels avec de grands massifs forestiers associés à des zones humides, d'une haute qualité paysagère. La zone de Vidal Tigamy est ainsi un élément structurant en termes de continuité écologique entre les autres grandes zones forestières et les zones humides de la CAACL, identifié dans le Schéma d'Aménagement Régional comme un réservoir de biodiversité, et fait partie de la ZNIEFF de type II "zone humide de la Crique Fouillée". Le site de Vidal a la particularité d'être encerclé par l'expansion urbaine de la commune de Rémire-Montjoly, avec la création d'un nouveau quartier au Nord, la zone industrielle du port commercial à l'Est et ses prévisions d'extension comme zone d'activité économique, et à l'Ouest par l'un des axes routiers les plus fréquentés de la Communauté d'Agglomération. Les usages y sont divers : activités pédestres et touristiques, sorties naturalistes et pédagogiques, manifestations sportives, culturelles et mémorielles, chasse et pêche, prélèvements de plantes médicinales.

Les points marquants de la période 2023 - 2025 ont été

- Des acquisitions foncières importantes, qui ont fait doubler la superficie du site géré, dorénavant sur deux communes. Ces nouvelles acquisitions se situent sur la commune de Matoury (384 hectares sur le secteur de Tigamy, au sud de la crique Fouillée, et jusqu'au chemin de la Levée) et de Rémire Montjoly (84 et 106 hectares, deux secteurs : parcelle forestière au nord du site et marais Cabassou). L'ensemble reste toutefois sous la référence unique "sites de l'habitation Vidal", pour une surface totale de 1099 hectares.

- La mise en place de la mesure compensatoire du Grand Port Maritime, au sud, qui a permis de faire des acquisitions importantes de connaissances naturalistes, notamment sur le secteur de Tigamy, ainsi que la redécouverte de l'habitation Tigamy.

- Forte des 5 premières années de gestion, d'inventaires et de caractérisation des usages et pression, une première proposition des enjeux prioritaires de conservation et de connaissances des vertébrés.

- Trois financements sur projet, de l'Office français de la biodiversité (*TeMeUm* et *Aires terrestres éducatives*) et de France Nature Environnement, qui ont permis un développement important des activités de sensibilisation, d'accueil du public, de diversification des activités pédagogiques et de découvertes de l'environnement.

- L'obtention d'un financement "Fonds Verts" en 2023 qui a permis, dès 2024, de renforcer et pérenniser l'équipe, établie désormais, pour les 3 sites en gestion, à deux gardes techniciens, un chargé d'éducation à l'environnement, un conservateur, et une assistante administrative.

- Le lancement de la révision du plan de gestion, avec une personne dédiée, suite à l'obtention d'un fonds européen (programme BESTLIFE 2030).

Présentation du site

1. Foncier

Le site de l'Habitation Vidal, dans sa configuration initiale à la prise de la gestion en 2020, était situé uniquement sur la commune de Rémire-Montjoly, bordé au sud par l'embouchure du fleuve Mahury et à l'ouest par la commune de Matoury. En 2023, des nouvelles acquisitions ont été faites sur la commune de Matoury, tout d'abord en bordure de la Matourienne, puis entre la route de la Levée et la Crique Fouillée.



Puis en 2025 sur la commune de Rémire Montjoly, deux nouvelles acquisitions sont faites, au nord du site, et à l'ouest (marais Cabassou).



Cartes 1. Evolution du foncier du site de Vidal Mondélice, entre 2020 et 2025.

Récapitulatif parcellaire et surfacique (selon données guyane SIG)

Unité foncière	Parcelle	Surface (ha)	Intégration	Nature de l'acquisition
Marais Cabassou	AR 676	105,8	2024	Achat du domaine privé de l'Etat
Tigamy	AI 110	27,1	2022	Affectation de l'Etat
Tigamy	AI 248	263,3	2023	Achat de propriétaire privé
Vidal	AI 71	121,8	2023	Achat de propriétaire privé
	AR 446	84,7	2025	Affectation de l'Etat (ONF)
Vidal	AR 462	451,9	2015	Affectation de l'Etat
	AR 428	44	2015	Affectation de l'Etat
TOTAL		1099 ha		

Enjeux de biodiversité

Une grande partie de la zone humide est incluse dans la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type II : "Zones humides de la crique Fouillée". Cette ZNIEFF constitue une continuité écologique de zones humides et milieux aquatiques au cœur de l'Île de Cayenne, la rivière de Cayenne et l'embouchure du Mahury. Ce statut a été attribué du fait de critères patrimoniaux, fonctionnels (habitats d'espèces à enjeux, fonction de régulation hydrique, corridors écologiques, zones d'alimentation et de reproduction, zone d'expansion naturelle des crues). Les corridors écologiques identifiés dans le Schéma d'Aménagement Régional connectent la zone de Vidal avec les autres réservoirs de biodiversité proches, notamment la montagne du Rorota et la Réserve naturelle du Mont Grand Matoury.

Carte 2. Foncier du Conservatoire du Littoral (rouge), corridors écologiques du Schéma d'Aménagement Régional (flèches blanches), et ZNIEFFs (vert avec transparence).



2. Réglementations

Le site de l'Habitation Vidal a la particularité d'être encadré par plusieurs statuts réglementaires.

Le statut de propriété du Conservatoire du littoral protège la destruction des habitats naturels, les usages sont règlementés par un arrêté municipal sur la partie du site sise sur la commune de Rémire Montjoly. Le Plan local d'urbanisme de la commune de Rémire a donné un statut d'Espace Boisé à Conserver à la partie Vidal.

Le site de Vidal est le deuxième site classé de Guyane. Ce site classé est d'une superficie de 580 hectares. Il fut d'abord inscrit par arrêté ministériel du 21 octobre 1982 puis classé par décret ministériel pour son intérêt historique et pittoresque à l'inventaire des monuments naturels en 2016. La mosaïque des milieux confère en effet à cet ensemble encore intègre et naturel, une valeur remarquable.

Le site figure dans le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) en tant qu'**espace naturel remarquable du littoral**. L'orientation retenue dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est : "réservoir de biodiversité", sans toutefois que cela confère une valeur de protection forte.

L'arrêté DAC-SA n°2019-53 du 14 août 2019 crée des zones de présomption de prescription archéologique sur la commune de Rémire-Montjoly. Sur le secteur Vidal, le seuil de saisine est de 1m² : *"tous les travaux [...] dont l'emprise au sol est au moins égale au seuil sont présumés faire l'objet de prescription archéologique préalablement à la réalisation des travaux"*.

Un arrêté de la commune de Rémire Montjoly (n°2022-485/DAT/RM, en annexe) règlementant les usages sur la propriété du Conservatoire et sur l'intégralité du PDIPR a été signé le 12 octobre 2022). Il interdit notamment : *le port d'armes , de porter atteinte aux végétaux et aux animaux non domestiques, d'introduire à l'intérieur du site des végétaux ou animaux, d'effectuer tout changement d'affectation du sol (déboisement, déblai ou remblai, ...), de procéder à tout prélèvement de matériaux de nature à compromettre la conservation et la protection de la faune et de la flore ; d'abandonner ou de déposer tout produit et détritius, d'utiliser tout instrument sonore, sauf pour les activités [...] dûment autorisée.*

3. Patrimoines historiques

Le site bénéficie d'une littérature et iconographie riche, mais aucune opération archéologique n'a été conduite sur le site même de l'habitation Vidal. Les premières interventions des années 1980 sont des descriptions architecturales du bâti des édifices industriels. La seule approche archéologique sur le site de l'habitation Vidal a été réalisée sur le quartier Servile, et demeure très limitée : des prospections et micro-sondages ont mis en évidence certains faits archéologiques que seules des investigations plus poussées permettraient de comprendre. Les opérations archéologiques ont été réalisées uniquement sur la partie nord du secteur, soumise à l'impact du projet de construction de l'écoquartier et aux travaux d'aménagement du Lycée Damas. Des vestiges et aménagements divers liés aux différentes occupations du secteur (de l'époque coloniale et amérindienne) ont été mis au jour.

Le secteur de Tigamy bénéficie également de données issues d'archives, mais aucune prospection de terrain d'ampleur n'a été menée.



4. Patrimoines naturels

Sur la zone de Vidal, les deux formations naturelles boisées sont ceinturées par une vaste zone humide, la mosaïque de milieux confère à cet ensemble, encore intègre et naturel, une valeur écologique remarquable à préserver dans l'intérêt général. Les parties boisées (site principal et "îlet Comou") sont recouvertes par de la forêt secondaire avec la présence de plusieurs arbres remarquables. Ces habitats restent les mieux connus, mais ne sont pas les seuls sur le site, et les autres habitats devront être bien davantage caractérisés.

Sur le secteur de Tigamy, la mise en œuvre de la mesure compensatoire a permis des acquisitions importantes de données au cours de la période 2023-2025, et une première spatialisation et hiérarchisation des enjeux.



5. Usages, menaces et pressions

Projets d'aménagements périphériques

Les opérations d'intérêt national (OIN) "La Levée et "Sud Bourg" (carte 3) vont avoir des impacts majeurs, qu'il convient d'anticiper. A cet effet, l'association Kwata suit les réunions de programmations des OINs de Matoury.



Carte 3. Le périmètre du foncier du Conservatoire du Littoral (rouge), et les projets d'OIN (jaune avec transparence)

D'une manière plus générale, l'urbanisation périphérique, y compris informelle, la fragmentation par les infrastructures routières, les cours d'eau (crique Fouillée, crique Mortium et Crique Hôpital) traversant en amont du site des zones urbaines potentiellement polluées, sont autant de pressions diffuses à surveiller.



Usages dans le périmètre du site

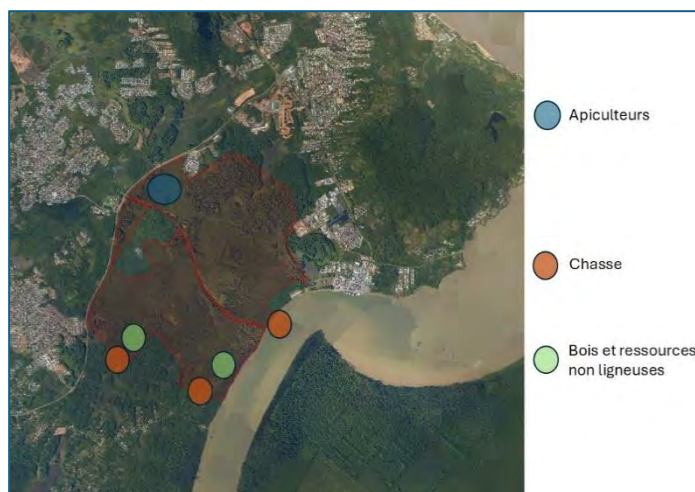
- Apiculture

Au nord-ouest de la zone de Tigamy, deux apiculteurs sont installés. Les contacts avec le premier ont permis de travailler à une convention d'occupation temporaire, signé le ... Le déplacement des ruchers a été demandé, avec la mise à disposition de 3000m² éloignés, pour des raisons de sécurité, de la zone à vocation pédagogique. Les relations avec la seconde ont été infructueuses, l'apicultrice n'ayant pas donné suite à des nombreuses sollicitations et propositions d'accompagnement pour une régularisation.



- Prélèvements informels

Les prélèvements se font par deux accès terrestres, route de la Levée (chasse) et Matourienne (chasse, prélèvement de bois), et par la rivière, en débarquant au niveau du Fort Trio (chasse). Les criques Fouillée et Mortium, le canal "Nord-Sud" ne semblent pas fréquentés (carte 4).



Carte 4. Zones des principaux usages et pressions de prélèvements



Sur le secteur Vidal, aucun layon de chasse n'est connu. Il est possible que certains chasseurs accèdent à l'ilet Comou, mais les traves de passages sont anciennes et ne sont pas régulières.

Autres usages

Le site de l'Habitation Vidal est utilisé essentiellement pour la promenade, la course à pied, la pratique du VTT. Les courses d'orientation sont organisées dans le cadre scolaire, quasiment quotidiennement. Les manifestations sportives, marches dans le cadre des commémorations de l'abolition de l'esclavage, sorties pédagogiques à vocation de sensibilisation à l'environnement, sont également régulières. Les sorties à vocation de découverte touristique (milieu naturel, site historique) sont faites à titre individuel, mais pour l'instant non quantifiées, et l'offre n'est pas structurée. Le prélèvement de plantes médicinales est occasionnel.



BILAN DE GESTION 2023-2025

A. Evènements particuliers

Les acquisitions foncières, sur la commune de Matoury en 2023 puis à Rémire-Montjoly en 2025, sont les évènements majeurs de la période, avec une signalétique adaptée, et une communication *ad-hoc*.



Sur le secteur de Tigamy, un temps important a été passé à connaître le secteur, à en arpenter les layons existants, afin de localiser les zones avec les plus forts enjeux de biodiversité, et celles sous pressions potentielles.

Carte 5. Zones de prospection régulièrement utilisées par les équipes, le gradient de couleur indiquant l'effort de prospection, les parcours orangés étant les plus utilisés.



Mare de compensation

Du fait de travaux à l'endroit d'une mare dans laquelle la reproduction d'amphibiens protégés avait été observée, le Grand Port Maritime de Guyane, contraint par l'arrêté R03-2021-02-01-001 a dû entreprendre une action compensatoire : la réalisation d'une mare dont il était attendu qu'elle compense la perte de celle détruite.

Après discussion avec le propriétaire, le GPM, le bureau d'étude qui avait préconisé cette mare, la DGTM et le gestionnaire, la décision s'est portée sur la parcelle AI 110, afin de permettre une accessibilité pour en faire, en seconde intention, une mare pédagogique s'inscrivant dans le circuit mis en place sur le site.:

Carte 6. Localisation (cercle) du projet de mare compensatoire.



L'objectif était de recréer une zone d'habitat similaire à celle détruite, pour une surface en eau attendue de 40 +/- 10 m², une profondeur de 100 +/- 20 cm. Les travaux ont été réalisés en décembre 2022. Des visites sur le site ont été réalisées toute l'année 2023. Bien que les très forts épisodes pluvieux aient pu remplir très temporairement la mare un écoulement continu sous l'ouvrage a été observé à chaque pluie. Des travaux d'étanchéification ont été entrepris, mais la mare a continué de ne pas se remplir, ou de manière très temporaire. Les mesures compensatoires imposaient un suivi du dispositif. Ce suivi a été initié dès réception de la mare, avec un passage pour inventaire une fois par semaine, ainsi que la pose d'enregistreurs audios automatiques. La mare n'étant pas fonctionnelle, le suivi n'a pas permis l'observation d'espèce inféodée aux mares de sous-bois, ni sa colonisation.

En janvier 2025, une dernière visite sur le site par le Grand Port Maritime, le Conservatoire du Littoral, et le Gestionnaire, a permis de constater un nouvel échec du remplissage. Le 05 février 2025, le Conservatoire du Littoral, Kwata et le GPM se sont accordés à faire le constat du dysfonctionnement de la mare artificielle. D'un commun accord, il a été décidé de son maintien, lui laissant peut-être le temps de fonctionner. La mare naturelle déjà présente sur le site, en aval de celle artificielle, est retenue pour faire l'objet d'aménagements et d'observations d'espèces dans le cadre du suivi de la mesure compensatoire. Aucun nouvel impact environnemental ne sera réalisé.

B. Actions de gestion

Le plan de gestion du site, qui pose les grandes lignes et priorités de la gestion, a été élaboré par Botanik Paysage, Eveha et BRL Ingénierie et validé en 2019. L'extension du site et l'opportunité d'un financement dédié (programme BESTLIFE 2030) ont poussé à la décision de réviser le plan de gestion, qui devrait être acté en juin 2026. En attendant, le plan de gestion actuel reste la feuille de route, et. secteur de Tigamy est intégré dans les actions, dès lors qu'elles le concernent.

Action 1. Consolidation des vestiges et entretien de l'existant

- Objectif à long terme : protéger les patrimoines du site des dégradations anthropiques et naturelles.
- Objectif à court terme : consolider, restaurer/sécuriser et pérenniser l'entretien de la partie actuellement visible des vestiges.

Action 2. Traitement de l'interface avec l'Ecoquartier

- Objectif à long terme : élaborer et mettre en œuvre un projet de valorisation à la hauteur du potentiel
- Objectif à court terme : mettre au point le projet de mise en scène du site et entamer sa réalisation.

Action 3. Acquisition de données complémentaires

- Objectif de long terme : élaborer et mettre en œuvre un projet de valorisation à la hauteur du potentiel
- Objectif de court terme : connaître la dynamique du site pour partager et transmettre ces éléments de manière pédagogique et mieux préserver le patrimoine (inventaires et états des lieux des patrimoines culturel, naturel et écologique).

Action 4. Mise en scène du site

- Objectif de long terme : élaborer et mettre en œuvre un projet de valorisation à la hauteur du potentiel
- Objectif de court terme : mettre au point le projet de mise en scène du site et entamer sa réalisation.

Action 5. Éducation, sensibilisation, communication

- Objectif de long terme : connaître la dynamique du site pour partager et transmettre ces éléments de manière pédagogique et mieux préserver le patrimoine.
- Objectif de court terme : poursuivre les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de communication.

Action 6. Suivi, veille, surveillance et encadrement des activités

- Objectif de long terme : surveiller, accompagner l'évolution du site et de son environnement immédiat et maîtriser sa fréquentation.
- Objectif de court terme : tester un dispositif de veille, de surveillance et d'encadrement des activités.

B. 1. Consolidation des vestiges et entretien de l'existant

Fin 2023 puis début 2024, deux accès à l'habitation Tigamy ont pu être menés à bien. La seconde mission a permis d'emmener un archéologue, une délégation du Conservatoire du littoral, et le responsable Patrimoines à la Collectivité Territoriale de Guyane, pour un premier inventaire du mobilier et de l'immobilier encore visibles.



A Vidal, en 2025, des travaux importants d'élagage autour des machines à vapeur ont été entrepris à deux reprises, ils se sont rajoutés au travail régulier d'entretien du site.



Un travail de sécurisation des puits, prévu de longue date, a pu être mené à bien : il a également permis de refaire un diagnostic de l'état des structures.



Enfin, un autre chantier important a été le détournement du sentier avant d'arriver au moulin. Le sentier passait en effet sur les ruines de l'ancien magasin de l'habitation, et il était important de veiller à la préservation de cette partie du patrimoine. Certes peu spectaculaire, il fait toutefois partie de l'ensemble bâti, et méritait ce petit détour. Quelques plantations ont été faites à proximité des pavements, elles contribueront à redonner au tracé initial une couverture végétale qui à terme, contribuera aussi à préserver les ruines.





N'OUBLIONS PAS LES VESTIGES DE NOTRE PASSÉ

Post Facebook association Kwata.

B. 2. Traitement de l'interface avec l'Ecoquartier

Les deux ans de travail du collège ont fortement détérioré l'accès au site. Il est actuellement encore difficile de projeter l'interface et le cheminement du sentier. Un travail pourrait être entrepris avec le collège, une fois les travaux terminés



B. 3. Acquisition de données complémentaires

L'essentiel du travail d'acquisition de nouvelles données s'est porté sur le site de Tigamy, en grande partie dans le cadre de la mesure compensatoire du Grand Port Maritime.

Plusieurs méthodes ont été déployées sur le site, visant (1) les grands mammifères (pièges photographiques), (2) les cortèges généralistes (prospections pédestres), (3) les petits mammifères (piégeage), (4) les amphibiens (observations directes et par acoustique), (5) les poissons (ADN environnemental), et (6) la qualité physicochimique des eaux.



(1) Efforts de pièges photographiques (12 stations, 700 nuits/pièges) :



jaguar -----	★
autres félins (ocelot, jaguarundi) -----	★
autres carnivores (espèces protégées) -----	●
loutre commune (espèce protégée) -----	■
biche des palétuviers -----	○
grand tamanoir -----	▲
pécaris à lèvres blanches -----	●



Carte 7. Zones de pose des pièges photographiques et espèces observées.

(2) **Prospections terrestres**, ayant permis l'observation d'un total de 30 espèces de mammifères (216 observations), 63 espèces d'oiseaux (173 observations), de 19 espèces d'amphibiens (85 observations renseignées), et 22 reptiles (170 observations). Le gradient violet (densité de Kernel) montre les zones d'agrégats des observations.

Il apparaît notamment, chez les mammifères, un secteur riche en observations, le plus à l'Est du site, alors même que la pression d'observation n'était pas là la plus forte.



Carte 8. Localisation des observations de mammifères (à gauche) et oiseaux (droite).

(3) Des inventaires de petits mammifères ont été faits à l'aide de pièges non vulnérants, en deux sites. La diversité des rongeurs et marsupiaux est plutôt très faible sur le site, avec un rongeur *Hylaemys yunganus* et trois marsupiaux : *Philander opossum*, *Didelphis marsupialis*, *Marmosa murina* observés (dans l'ordre, ci-dessous). Une faible diversité est toutefois classiquement observée dans ce type de forêt marécageuse et forêt de plaine.



Source : *Marsupiaux et rongeurs de Guyane*, Catzefflis, Barrioz, Szpigiel & de Thoisy, 2014.

(4) Inventaires par bioacoustique

Afin de suivre les travaux de la mare de compensation, des enregistreurs sonores ont été installés et des prospections dédiées faites pendant un an au nord-ouest du secteur de Tigamy. Trois espèces ont été détectées par bioacoustique (*Adenomera andreae* [gauche], *Rhinella marina*, *Boana calcarata* [droite]).



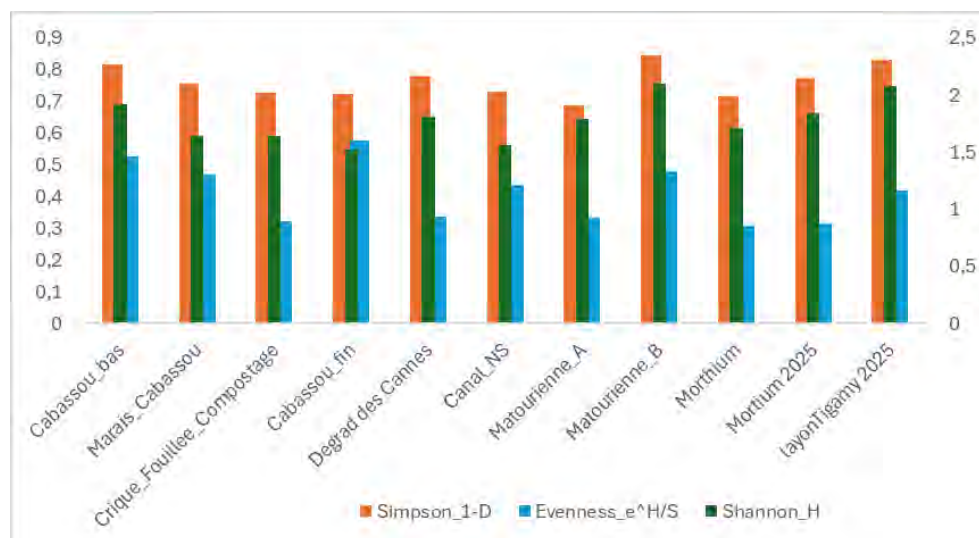
D'autres espèces ont aussi été détectées visuellement dans le même secteur :

Boana courtoisa, *Boana punctata*, *Boana raniceps*, *Leptodactylus pentadactylus*, *Sinax boesemani*, *Sinax nebulosus*.

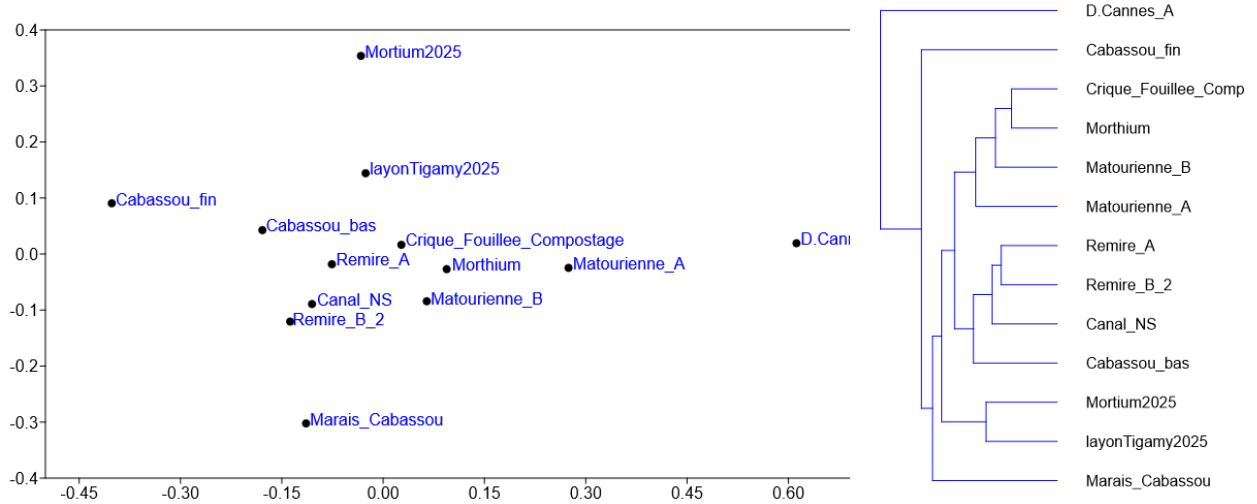


(5) Inventaires des poissons par ADN environnemental

Dans le cadre du projet TRAMES, de 2019 à 2022, les communautés de poissons avaient été analysées par ADN environnemental sur l'ensemble du territoire de la CACL, dont 5 points dans le secteur Vidal : ils ont donné des valeurs de richesse biologique qui vont servir d'état initial. En 2025, deux des sites ont été refaits sur le secteur de Tigamy. Les indices de diversité (3 sont utilisés ici) sont plutôt élevés.



De manière plus précise, les communautés de la zone de Tigamy (Morthium et layon Tigamy), en lisière de zones forestières, sont assez semblables et sensiblement différentes des communautés de marais et des cours d'eau plus grands et/ou sous l'influence des marées.



(6) Le suivi de la qualité de l'eau a été réalisé par des analyses physicochimiques, en 5 points du site de Tigamy, en amont et en aval, et à deux périodes différentes : octobre 2023 et avril 2025. Les pollutions (hydrocarbures) et les indices de contamination (azote, phosphore, nitrates) ont été recherchés. Aucune des deux analyses n'a montré de paramètres à des doses et/ou mesures anormales : les eaux en amont et en aval du site sont de qualité satisfaisante.

	Crique Morthium Aval 2023	Crique Morthium aval 2025	Crique Morthium Matourienne 2025	Crique Tigamy 2023	Crique Tigamy 2025
Oxygène dissous (mg/l O ₂)	5.04	4.32	2.64	2.17	4.38
Phosphore (mg/l)	< 1	< 2	< 2	< 1	< 2
Nitrates (NO ₃) (mg/l)	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1
Nitrates (NO ₂) (mg/l)	0.4	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05
Ammonium (NH ₄) (mg/l)	< 1	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05
Carbone Organique total	8.86	10.4	7.2	7.04	10.4
Azote Kjeldahl (mg/l)	< 0.5	< 0.5	< 0.5	2.78	< 0.5
Hydrocarbures (mg/l)	< 0.1	< 0.03	< 0.03	< 0.1	< 0.03

	Crique Fouillée Matourienne 2023	Crique Fouillée Matourienne 2025	Crique Fouillée aval 2023	Crique Fouillée aval 2025
Oxygène dissous (mg/l O ₂)	2.88	2.08	5.5	3.1
Phosphore (mg/l)	< 1	< 2	< 1	< 1
Nitrates (NO ₃) (mg/l)	< 1	< 1	< 1	< 1
Nitrates (NO ₂) (mg/l)	< 0.05	< 0.05	0.39	< 0.05
Ammonium (NH ₄) (mg/l)	< 1	0.09	< 1	< 0.05
Carbone Organique total	5.45	9.33	9.48	10
Azote Kjeldahl (mg/l)	1.14	0.77	0.6	0.76
Hydrocarbures (mg/l)	< 0.1	<0.03	< 0.1	<0.03

Analyses : Institut Pasteur de la Guyane. Accréditation COFRAC 1-1400

L'oxygène dissous est toutefois à des valeurs basses, ce qui semble être une caractéristique de ces milieux de marais. Le suivi de la qualité de l'eau, sur ces 5 points, restera actif, sur un rythme bisannuel.



Espèces à enjeux sur le site Vidal, Tigamy et marais Cabassou

VIDAL + TIGAMY	nombre espèces	espèces protégées	espèces déterminantes ZNIEFF	espèces Liste rouge (NT, VU, EN, CR)
mammifères	30	8 (sur 20 au total en Guyane)	4 (sur 22 au total en Guyane)	4 (sur 8 au total en Guyane)
oiseaux	63	22 (sur 432)	3 (sur 180)	13 (sur 134)
reptiles	22	1 (sur 33)	2 (sur 44)	1 (sur 23)
amphibiens	19	1 (sur 24)	3 (sur 55)	1 (sur 12)

Deux types d'enjeux relatifs à la faune sur le secteur de Vidal-Tigamy sont proposés : un enjeu de conservation, pour les espèces les plus menacées, et un enjeu de connaissances, pour des espèces avec des statuts de conservation moins précaires mais avec des besoins de nouvelles données pour mieux évaluer l'importance du site. Le groupe des mammifères est celui sur lequel apparaît le plus d'enjeux, avec 4 espèces ayant une valeur patrimoniale forte et "espèces déterminantes": jaguar, biche des palétuviers, singe hurleur, pécaris à lèvres blanches.



Le premier enjeu de conservation est celui du jaguar. Sur le site de Tigamy, 3 individus adultes sont présents de manière régulière, et 5 à 7 individus (du fait de l'incertitude d'identification) auraient été vus au moins une fois. La présence de jeunes est avérée : la zone est donc utilisée pour les mises bas et la période de sevrage. Deux adultes ont aussi été identifiés sur la Réserve naturelle du Mont Grand Matoury, au sud-ouest du site, montrant des flux d'individus entre les deux espaces protégés, et appuyant l'importance du maintien de connexions. Cet enjeu s'applique aussi aux autres félins identifiés sur le site (ocelot) et/ou à proximité immédiate (puma sur l'îlet Comou). Ces trois espèces attestent de la capacité de persistance de grands prédateurs, lesquels attestent eux de la bonne qualité écologique des habitats, à proximité de zones anthropisées.

La présence régulière de pécaris à lèvres blanches est aussi un enjeu de conservation. La présence récurrente de groupes sur la zone de Vidal et de Tigamy indique des zones d'alimentation importantes. Les continuités avec les zones de forêt du sud et sud-ouest doivent être maintenues, et la chasse impérativement contrôlée sur le secteur sur lequel elle ne l'est pas encore (commune de Matoury).

La biche des palétuviers est présente, avec des jeunes individus également. Cette espèce bénéficie d'habitats sains, de mangroves et forêts côtières bien préservées. Elle a un statut précaire en Guyane, les enjeux de conservation sont forts.

La population de singes hurleurs roux sur l'ensemble Vidal Tigamy est la population la plus proche de l'agglomération de Cayenne et Rémire Montjoly. Au-delà de possibles enjeux de valorisation pédagogique, cette population, isolée, facilement accessible, se prêterait à un suivi de connaissances : dynamique, utilisation du site, taille et nombre de groupes présents.

Chez les oiseaux, des enjeux de conservation sont identifiés pour le toucan toco, classé "en danger" en Guyane du fait de petites populations petites. Quant au manakin tijé, petit passereau de sous bois inféodés aux forêts du littoral ; souvent sous pressions, des enjeux de connaissance sont proposés.

Chez les reptiles, des enjeux de connaissances sont également identifiés autour du caïman noir, qui fréquente la zone de Tigamy à priori de manière occasionnelle mais régulière, constituant la zone de présence la plus septentrionale de son aire de distribution.

Synthèse des premiers enjeux identifiés chez les vertébrés *

	Enjeux de conservation	Enjeux de connaissances
jaguar	x	
pécari à lèvres blanches	x	
Biche des palétuviers	x	
Singe hurleur		x
Toucan toko	x	
Manakin tijé		x
Caiman noir *		x

voir le rapport "mise en œuvre de la mesure compensatoire liée au Grand port Maritime, rapport n°1, mai 2025"

A noter, la présence d'une loutre géante près de l'embouchure de la crique Fouillée en novembre 2025. Il s'agit de la première donnée de cette espèce dans le bassin de la crique, Il peut s'agit d'un individu de passage, les loutres étant présentes dans les polders en rive droite du Mahury, au sud ouest de la Réserve du Mont Grand Matoury, et avaient été vues sur la crique Concorde. Une attention sera portée à cette observation.



B. 4. Mise en scène du site

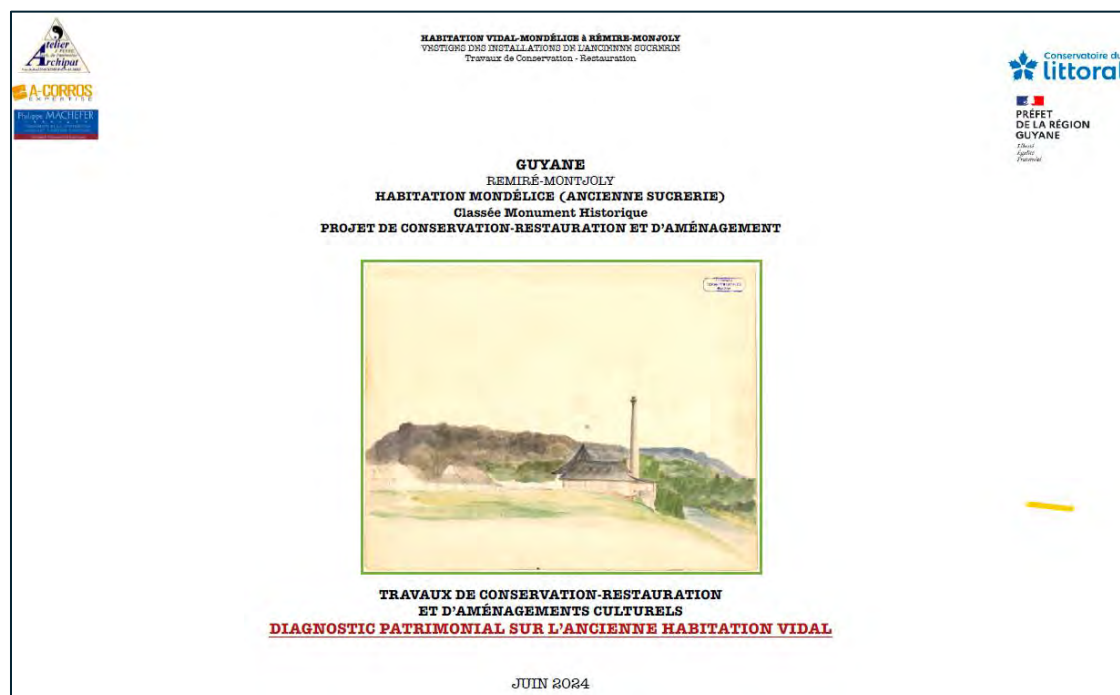
A Tigamy, dans la suite de la mise en place de la mesure de compensation, un nouveau sentier pédagogique a été ouvert. Le tracé initial a été mis en place grâce à un partenariat avec la Mission de Préfiguration de la régie de quartier de Matoury, en 2023 : ce chantier a permis à plusieurs jeunes de se former aux travaux en forêt.



L'entretien du site est dorénavant en partie pris en charge grâce à un conventionnement avec l'association Tikaz (groupe SOS), qui permet d'accueillir sur site des jeunes en réinsertion.



Un important travail d'état des lieux du patrimoine mobilier et immobilier a été achevé. Il comprend un diagnostic de l'ensemble de l'habitation Vida, un diagnostic particulier du patrimoine métallique, un projet de conservation restauration et aménagement, et un rapport supplémentaire sur les mesures d'urgence.



Ce document très complet devrait impérativement servir de point de départ stratégique pour le futur calendrier d'actions en faveur de ce patrimoine unique en Guyane. Un comité de pilotage dédié pourrait être créé à cet effet, pour un projet ambitieux à la hauteur des enjeux patrimoniaux et du potentiel touristique associé.



B 5. Éducation, sensibilisation, communication

2022-2023 : fin des deux Aires Terrestres Educatives

La première ATE était portée par une classe de 6ème du collège Reeberg Néron à Remire-Montjoly, la seconde ATE est portée par les deux classes de CM1 de l'école Jules Minidoque. Chaque classe a choisi une zone à étudier sur le sentier de Vidal-Mondélice. L'objectif était de développer la connaissance sur l'environnement et de les appliquer dans différentes matières, et d'apprendre à développer autonomie, travail de groupe et choix démocratiques.



2023, le Projet TeMeUm (OFB)

Le projet s'est construit autour de trois sites naturels protégés et gérés ou co-gérés par l'association Kwata : Pointe Liberté sur la commune de Macouria, Vidal-Tigamy et Salines de Montjoly sur les communes de Rémire-Montjoly et Matoury. Deux classes ont travaillé sur le secteur Vidal-Tigamy :

- école primaire Rochambeau (Matoury) : sorties à Tigamy, et travail sur les grenouilles
- collège A Dédé (Rémire) : travail à Vidal, pose de pièges photographiques en forêt, puis travail en classe sur les chaînes alimentaires.

La curiosité et l'enthousiasme des élèves lors de sorties de terrain ont montré que cette sensibilisation était possible, même pour des élèves issus de zones, d'histoires et de milieux défavorisés, mais qu'elle devait passer par de la découverte sur site plutôt qu'en classe. Les élèves des zones les plus difficiles sont très éloignés de l'environnement, et l'urbanisme social qui a prévalu pendant des décennies a éloigné les habitants de la nature. Aussi, les contraintes liées aux difficultés et retards d'enseignement font que souvent, les projets extrascolaires comme ceux tournant autour de l'environnement passent au second plan des priorités des enseignants.



2023-2024 : "Aux arbres, citoyens !" (FNE)

Le projet, financé par France Nature Environnement; a intégré des sciences participatives, la découverte de la forêt par des approches nouvelles, une main tendue vers des publics souvent hors de portées des projets pédagogiques classiques. Ce projet a pour objectif principal de sensibiliser un public diversifié à l'importance de la biodiversité locale, tout en les incitant à participer activement à sa préservation. *

D'un point de vue opérationnel, le projet s'est organisé en 4 axes

- développer les sciences participatives pour une appropriation des enjeux
- faire découvrir la forêt sous des jours nouveaux
- ouvrir la forêt aux publics éloignés
- contribuer à favoriser la transmission
-

a) sciences participatives

Plusieurs protocoles avaient été testés dans le cadre d'un précédent projet. Après différents échanges avec d'autres gestionnaires d'espaces protégés et plusieurs écologues, trois indicateurs ont été testés : les indices kilométriques d'Abondance, l'activité microbienne du sol, et le suivi de l'ermite nain. Ces trois indicateurs ont été testés lors d'un voyage pédagogique de 4 élèves de collège et leurs accompagnants, sur la base des protocoles suivants, adaptés à une prise en charge par des citoyens formés mais non experts.



1. IKA-P : Indices Kilométriques d'Abondance - participatif

Les suivis d'Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) permettent, dans un milieu homogène, d'obtenir une abondance pour chaque espèce. Cette méthode consiste à parcourir un layon à pied à une vitesse lente, et à noter toutes les observations. Les IKA calculés permettent de comparer les abondances et de suivre l'évolution de ces abondances au cours du temps sur un même site. L'IKA permet de suivre les variations d'abondance relative des populations d'espèces cibles, ces variations d'abondance étant un indicateur de modification du milieu.

Lors du test des suivis IKA, l'engouement a été grand, cependant l'outil proposé, Naturalist, est peu intuitif et peu ergonomique pour un public non averti. Un outil simple d'identification des espèces et utilisable sur le terrain serait nécessaire afin que les usagers se sentent plus à l'aise quant à leur participation à ce suivi. Un prolongement a été proposé avec le City Nature Challenge, en 2024 et reconduit en 2025. Le principe est plus ludique, et a permis une plus grande adhésion du public, du fait d'un évènement davantage partagé et ayant suscité plus d'engouement, et une application plus didactique et conviviale.



2. Suivi écoute de l'ermite nain

En Guyane cette espèce est considérée vulnérable par la Liste Rouge régionale, du fait de petites populations sans doute isolées les unes des autres, et en déclin. C'est aussi une espèce dite "déterminante ZNIEFF". La population présente à Vidal, facilement détectée, se prête à un suivi de long terme pour l'observation de l'évolution des tendances. Le suivi auditif de l'ermite nain a rencontré un succès moins important, dû à un parcours ne présentant que peu de contact auditif.



3. Activité microbienne de la terre : la décomposition de sachets de thé (index "teabag")

Ce projet a été initié au niveau mondial en 2010, dans l'idée de développer une méthode simple et peu coûteuse pour mesurer l'activité et la diversité microbienne du sol, indice de bonne santé. Le taux de décomposition de la matière végétale est un bon indicateur de cette activité. La méthode consiste en l'enfouissement de sachets de thé vert et de thé Rooibos et le déterrement de ceux-ci à intervalles réguliers : la comparaison des différences de masse entre les deux pesées est corrélée à l'activité bactérienne, témoin du bon état écologique des sols et donc de la forêt.

Appel à participation au Suivi participatif Indice Thé

L'association KWATA recherche des bénévoles pour collaborer à un projet de suivi participatif autour de la thématique de la biodiversité.

De quoi s'agit-il ?

- Le suivi participatif Indice Thé s'intéresse à l'activité bactérienne en mesurant la décomposition de sachets de thé enterrés dans les sols
- 4 sorties encadrées seront réalisées sur site pour enfouir et déterrer les sachets à 1 semaine d'intervalle
- Ce projet permettra d'acquérir des données scientifiques qui serviront à la gestion écologique du site

Quand: Mercredi 18 Octobre de 15h à 17h

Où: le site de l'Habitation Vidal

Plus d'infos? Scannez le code QR ou rendez-vous sur notre page internet: <http://kwata.net/sciences-participatives-vidal.html>

Envie de participer ? Contactez l'association Kwata: asso@kwata.net pour avoir accès au planning détaillé des sorties

Logos: KWATA, Conservatoire du littoral, Arbres Citoyens, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Le suivi participatif des sachets de thé, bien que lourd dans la mise en place a reçu alors un retour assez positif, car des résultats sont observables quasiment instantanément et les activités très concrètes. Ce suivi a pu être pérennisé sur le site de Vidal, et est désormais mis en place deux fois par an.



b) "La forêt sous des jours nouveaux"

En plus des sorties en lien avec la biodiversité, sujet classiquement abordé, de nouvelles thématiques ont été organisées grâce à des partenariats avec d'autres associations. Les sorties sur l'ethnobotanique ont toujours affiché complet.

Lors de ces sorties, les participants ont pu toucher, sentir, et parfois retrouver des plantes : ces moments d'interaction directe ont souvent suscité des réactions de surprise, d'émerveillement, et même de nostalgie ravivant des souvenirs ou des connaissances oubliées.



Les visites historiques permettent de contribuer à la réconciliation après une période esclavagiste encore fortement ancrée, mais parfois méconnue ou mal connue.



c) Ouvrir la forêt aux publics éloignés

L'association s'est associée au Groupe SOS pour faire découvrir le site de Vidal à une dizaine de résidents de l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Matoury. Cette sortie fut pour eux de découvrir le sentier, sa faune, sa flore et son histoire.



d) Contribuer à favoriser la transmission

Le site de Vidal a accueilli un groupe d'enseignants des Sciences de la Vie et de Terre, pour travailler sur la mesure de la biodiversité : quelles approches, quels outils, quelles méthodes, quels biais ? Ces questions ont été abordées, discutées, expérimentées le temps d'un après-midi, pour que des activités d'apprentissage puissent être mises en place avec les élèves. Ce temps d'échange est désormais pérennisé.



2025

Les visites et sorties thématiques ont été poursuivies, et un travail a été initié avec la Collectivité Territoriale de Guyane pour un projet partagé de valorisation du site.



Un travail d'échange a été initié avec la Brigade Nature de la Collectivité, avec des séances en salle et une première sortie sur le terrain. Le partenariat de formation a été validé en 2025, et sera mis en place en 2026.



B. 6. Encadrement des activités, veille et surveillance

Encadrements des activités

Plusieurs conventions ont été signées entre le gestionnaire, le Conservatoire du Littoral et :

- M. Prince, auteur / réalisateur, pour la réalisation d'images sol et drone ;
- Guyan' Explore, microentreprise de guidage et sorties nature, pour des animations sur le sentier Vidal ;
- M. Bruxelles, apiculteur, pour la mise à disposition d'une parcelle pouvant accueillir 10 ruches sur le secteur Tigamy.

Les évènements ponctuels d'utilisation du site requièrent l'autorisation des gestionnaires, elles ont été données pour

- 25 juin 2023 : sortie naturaliste de l'association GEPOG
 - 22 novembre 2023 : cross de district de l'Union Nationale du Sport Scolaire
 - 8 novembre 2023 : journée des Activités Physiques en pleine nature (Rectorat)
 - 02 mars 2024 : journée de cohésion du Parc Amazonien de Guyane
 - 29 octobre 2024 : sortie naturaliste de l'association GEPOG
 - 9 janvier 2025 : sortie naturaliste de l'association GEPOG
- Une demande a été refusée, celle de captures de chauves souris "pour des raisons professionnelles et personnelles".

- Enfin, certaines activités se déroulent encore sans autorisation, parfois avec des atteintes notoires comme lors du cross du 9eme RIMA en juin 2025. Les organisateurs ont été contactés, rencontrés, et informés de la réglementation

Les modalités ont été corrigées pour leur cross de fin d'années.



Surveillance, police

Sur le terrain, les actions de surveillance et de sensibilisation à la réglementation ont clairement monté en intensité depuis la prise de la gestion, avec 52 heures dédiées en 2023, 63 en 2024, et 151 entre janvier et novembre 2025. La Brigade Nature de la Collectivité Territoriale de Guyane fait aussi un travail important de sensibilisation.

Aucune action de chasse n'a été observée sur le secteur de Vidal. Sur le secteur de Tigamy, la chasse est avérée, mais à ce jour la commune n'a pas pris d'arrêté réglementant les usages sur la zone : ces activités, qui ne sont pas quantitativement très importantes du fait sans doute d'accès peu praticables, ne sont pour l'heure pas des infractions.



Les prélèvements de ressources végétales sont devenus rares à Vidal. A Tigamy, la cueillette de comou se fait de manière saisonnière, mais comme pour la chasse, elle ne constitue pas une infraction. L'arrivée sur le site propriété du Conservatoire a toutefois été indiquée pour prévenir les usagers, en anticipation d'un possible arrêté.



Sur le sentier Vidal, les chiens tenus en laisse sont désormais largement majoritaires.

Un protocole de quantification des diverses infractions sera mis en place dès 2026.

A noter, suite à la non réceptivité d'une personne exerçant le métier d'apiculteur sur le secteur de Tigamy, et cela suite à de nombreuses recherches de contacts, dialogues, mise en demeure restée sans réponse, une contravention de grande voirie a été dressée le 11 mars 2025 pour des faits de "*Occupation sans titre d'une parcelle du Conservatoire du littoral par activité d'apiculture, et dépôt de déchets et de ruchers*", qualifiés comme "*Atteinte à l'intégrité et à la conservation du domaine public relevant du Conservatoire du littoral*".



Le non-respect des conditions stipulées dans la convention d'occupation temporaire signée en 2024 avec un autre apiculteur a conduit à une mise en demeure notifiée en novembre 2025, elle pourrait conduire à la résiliation de la convention.

C. Administratif

Equipe et coûts

L'équipe de l'association Kwata intervenue sur les activités liées à la gestion du site (patrouilles, connaissances, surveillance, police, sensibilisation, suivi administratif, direction), était composée en 2023, 2024, et jusque août 2025, de (à temps plein ou partiellement affecté par ordre alphabétique) :

- Cyrielle Carrasqueira : conservatrice adjointe (-> août 2024)
- Laurène Cippe, chargée de mission éducation à l'environnement (novembre - décembre 2024)
- Tiphaine Dupin, chargée de mission éducation à l'environnement (-> mars 2023)
- Alexander Ennis, animateur environnement (février -> juin 2023)
- Angélique Faure, assistante administrative et financière (juillet 2023 ->)
- Edith Guilloton : chargée d'étude biodiversité (-> mai 2023)
- Deyan Heloin, garde technicien (janvier 2025 ->)
- Mathis Huet, octobre 2023 -> juin 2024
- Thibault Lebrun, garde technicien (Juillet 2024 ->)
- Elven Rémérand, chargée d'étude biodiversité (septembre 2023 -> mai 2024)
- Benoit de Thoisy : directeur, Conservateur à partir d'octobre 2024. Garde du Littoral et garde particulier assermenté.

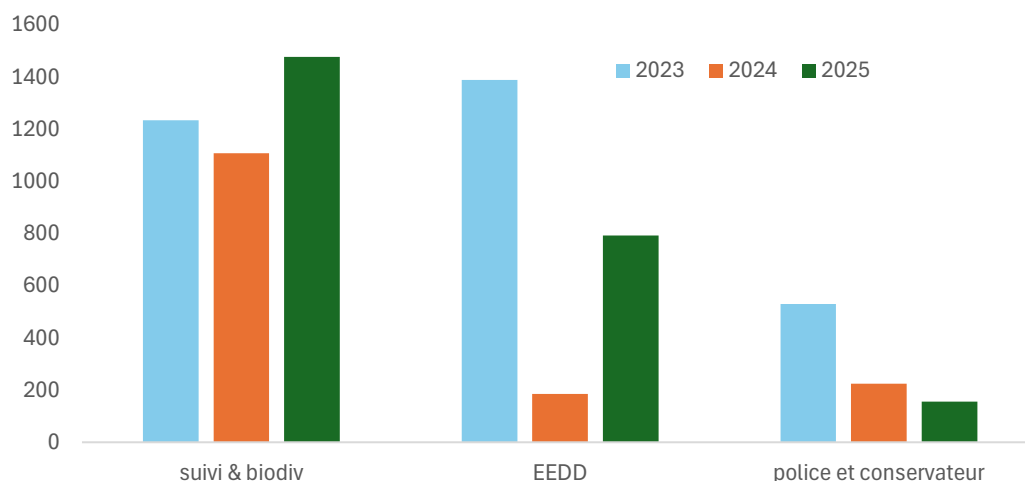
En 2023, les coûts humains affectés s'élèvent à 59 923 euros (soit, en moyenne, 4746 € /mois)

En 2024, les coûts humains affectés étaient de 35 364 euros (2 970 € / mois)

En 2025, les coûts humains affectés étaient de 54 191 sur les 11 premiers mois), soit 4926€ par mois (hors temps de la chargée de mission "plan de gestion")

L'évolution reflète les opportunités financières et les différents outils de financement du temps dédiés, ainsi que la capacité à avoir des fonds pérennes (Fonds Verts) ou sur des durées courtes (ATE, TeMeUm, FNE) qui ont permis des efforts importants, parfois avec effet de levier, mais, au regard de la vie du site, assez ponctuels.

L'évolution des volumes horaires montre un décrochage du temps passé en éducation à l'environnement en 2024, après une année 2023 qui avait bénéficié de plusieurs projets dédiés. La seconde partie 2025 s'est vue renforcée, avec une personne affectée à 100% à partir de septembre. La baisse du temps de "police, surveillance et conservateur" en 2025 s'explique par le fait que la partie "surveillance" est désormais en grande partie inclus dans la poste "suivis et biodiversité", cette activité faisant partie de la fiche de poste des gardes techniciens.



Ressources financières

- Fonctionnement général du site : Fonds Verts (2023-2026)



- Suivi secteur Tigamy : mesure compensatoire Grand Port Maritime



- Projets pédagogiques : Office français de la Biodiversité (aires terrestres éducatives (2022-2023) et TeMeUm (2023), France Nature Environnement (2023-2024),



- Rédaction plan de gestion : Bestlife 2030 (2025-2026) : poste dédié non affecté à la gestion, non considéré dans le bilan ci dessus.



Partenaire technique

